Comité de suivi des fonds européens

23, 24, 25 et 27 juin 2011

Des projets soutenus sur tout le territoire…

Dossier de presse

Contact presse :
Karine LEOPOLD
Tél : 05 94 28 74 62
Port : 06 94 28 43 77

www.europe-guyane.fr

Centre de formation professionnelle du Haut Maroni

Collège de Régina

Sommaire

- 1 – Communiqué de synthèse 3
- 2 – Un bon état d’avancement de la programmation des fonds européens 4
- 3 – Des programmes actuellement révisés à mi-parcours 5
- 4 - La stratégie initiale des programmes réaffirmée 8
- 5 - Les projets visités par la délégation 9

1 - Communiqué de synthèse

*FEDER : fonds européen pour le développement régional-

*FSE : fonds social européen

*FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural

*FEP : fonds européen pour la pêche

Le Comité National de Suivi se réunit les **23, 24, 25 et 27 juin** en présence d'une délégation de la Commission européenne, des ministères concernés (outre-mer, finances, agriculture et pêche) ainsi que du partenariat local sur les fonds européens (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture, services déconcentrés de l'État, Direction des Finances Publiques, Conseil régional, Conseil général et Cnes).

Des réunions techniques par fonds* sont prévues durant les journées des 23 et 24 juin. Une synthèse de ces rencontres sera restituée lors de l**a séance plénière du 27 juin** (8h30 à 12h30) **à l'IGRC de Cayenne**, présidée par le Préfet, autorité de gestion des principaux programmes européens et organisateur de la manifestation. Cette journée ouverte au public est l'occasion pour les guyanais de s'informer sur la gestion des fonds européens et d'interroger les acteurs locaux, nationaux et européens sur la stratégie de consommation des crédits.

Des **visites de projets soutenus par les fonds communautaires** sont organisées pour les membres des délégations ministérielles et européennes **le vendredi 24 juin après-midi et le samedi 25 juin toute la journée** dans l'ouest guyanais.

Cette année, l'objet principal de ce comité est de faire le point sur la révision des programmes européens 2007-2013. Afin d'optimiser la consommation des crédits, il est prévu par le règlement communautaire la possibilité de **réviser les programmes à mi-parcours pour vérifier que la stratégie initialement adoptée est toujours pertinente.** Leur adaptation peut être éventuellement envisagée en fonction des problèmes structurels stratégiques des Etats membres et régions concernés.

Pour cette révision, la stratégie générale de recherche de compétitivité, d'inclusion sociale et de rattrapage des infrastructures ne devrait pas être modifiée. D'autre part, plusieurs lignes financières devraient être fusionnées afin de laisser plus de souplesse pour la fin des programmes d'ici à fin 2015. Réalisée en collaboration avec les bailleurs de fonds que sont l'Etat, la Région, le Département et le Centre National d'Etudes Spatiales, les grandes orientations de la révision des programmes seront validées lors de ce comité.

2 – Un bon état d'avancement de la programmation des fonds européens

Les quatre principaux programmes européens gérés par le Préfet de région ont une durée de vie de 2007 à fin 2015.

Afin d'assurer une bonne gestion des fonds communautaires inscrits dans ces programmes, un plan de marche théorique est établi pour chacun d'eux.

Actuellement, à mi-parcours de la mise en œuvre des programmes 2007-2013, 1800 opérations ont été programmées soit 53 % de l'enveloppe financière des fonds européens consacrée à des projets de développement du territoire.

***FEDER** fonds européen pour le développement régional

***FSE** fonds social européen

***FEADER** : fonds européen agricole pour le développement rural

***FEP** : fonds européen pour la pêche

Fonds européens	Coût total
☺ 55 % de feder programmé	67 %
☺ 52 % de fse programmé	58 %
☺ 51 % de feader programmé	60 %
☺ 52 % de fep programmé	101 %
TOTAL Programmé 53 %	72 %

53 % de fonds européens sont programmés à ce jour et plus de 70 % de l'enveloppe totale des programmes, ce qui est un bon rythme de d'avancement

3 – Des programmes actuellement révisés à mi-parcours

Réajuster pour accroître leur efficacité

A mi-parcours de leur mise en œuvre, les programmes doivent faire l'objet d'une révision.

La **révision** se fait en collaboration avec les partenaires que sont les collectivités régionale, départementale et le CNES. D'une manière générale, les mesures et les aides financières sont révisées en fonction de la consommation des crédits et du contexte économique lorsqu'ils s'éloignent de manière significative des objectifs initialement prévus.

En amont de la révision, les programmes sont évalués.
Pour rappel, selon l'article 47 du règlement (CE) 1083/2006, les **évaluations** des programmes européens (avant, pendant et après) visent à améliorer la qualité, l'efficacité et la cohérence de l'intervention des fonds européens ainsi que la stratégie et leur mise en œuvre eu égard aux problèmes structurels stratégiques des Etats membres et régions concernés.

Les évaluations sont menées par des cabinets extérieurs répondant à des appels d'offres de l'autorité de gestion.
La révision des programmes est effectuée par les partenaires. Elle prend en compte les recommandations des évaluateurs afin de les intégrer dans les programmes révisés.

Les programmes FEDER/CPER, FSE et FEADER évalués

Depuis octobre 2010, un recensement des projets potentiellement éligibles et réalisables d'ici à fin 2015 financés par le FEDER a été effectué auprès de tous les services instructeurs et des partenaires locaux (Etat, Région, Département, CNES…).

Les réajustements et modifications ont été effectués au cours de l'année 2010. D'ores et déjà, grâce à la qualité du travail fourni par l'évaluateur et aux nombreuses interactions avec l'autorité de gestion et les partenaires, le rapport d'évaluation Guyane finalisé en janvier 2011 est considéré comme excellent et, à ce titre, figure, sur le site de la DG Regio parmi les meilleures évaluations régionales de l'Union européenne.

L'évaluation du FSE a été lancée en décembre 2010.

Les résultats de cette dernière seront rendus publics lors de ce comité de suivi des fonds européens.

S'agissant du FEADER, les résultats sont déjà publiés sur le site www.europe-guyane.fr

L'évaluation du feader a mis en évidence un certain nombre de constats et a amené plusieurs recommandations visant à l'amélioration de la mise en oeuvre du PDRG. Sur cette base, l'autorité de gestion a déjà entrepris les principales actions pour lever les obstacles identifiés :

- mise en place d'un plan de communication proactif en direction des porteurs de projets,
- réalisation d'un inventaire précis et exhaustif des projets d'équipements ruraux susceptibles d'être programmés rapidement,
- élaboration d'une Version 6 du Programme de Développement Rural de la Guyane qui est en cours de validation par la Commission européenne.

4 – La stratégie initiale des PO réaffirmée

Les réunions partenariales des différents interlocuteurs conjuguées aux recommandations des évaluations ont permis de réaffirmer la stratégie initiale des programmes opérationnels jusqu'en 2013 à savoir :

- Accélérer le développement économique et viser la compétitivité
- Favoriser la dynamique d'emploi et promouvoir l'inclusion sociale
- Poursuivre l'aménagement du territoire et développer son attractivité.

Concernant le PO FEDER, il est proposé, **sans changer la stratégie générale du programme FEDER**, de fusionner certains axes entre eux, comme cela a également été préconisé dans le rapport d'évaluation à mi-parcours rédigé par le cabinet Ernst and Young. Ce nombre serait porté à quatre comme ci-contre.

Cela permettra de donner plus de souplesse et d'optimiser la fin de programmation et la consommation du feder. C'est cette proposition qui devra être validée en plénière.

Ancienne structure du programme : 10 axes	Nouvelle proposition : 4 axes
1 – Recherche 2 – Développement des entreprises 3 – Désenclavement 4 – Surcoûts 5 – Gouvernance 6 – Développement durable 7 – Tourisme 8 – Cadre de vie (eau, assainissement, urbain, déchets) 9 – Education 10 – Assistance technique	A–Développement économique, recherche et innovation (axes 1,2,5,6,7) B – Surcoûts (axe 4) C – Infrastructures (axes 3, 8, 9) D – Assistance technique (axe 10

5 – Les projets visités par la délégation

l'hôtel Salmana à Mana

Qui ? : Hôtel SALMANA

Pourquoi ? : La nécessité de développer le marché touristique en Guyane ainsi que le besoin d'infrastructures hôtelières dans cette partie du département, sont à l'origine de ce projet qui constitue une opportunité de développement économique et social pour Mana. L'hôtel détient le référencement « hôtel logis de France ». Sa situation exceptionnelle, en bord de fleuve et proche du centre bourg de Mana, le rend totalement accessible aux clientèles et à l'ensemble des services disponibles sur la commune. Cette structure s'inscrit dans un projet touristique local s'appuyant sur le dynamisme de l'artisanat d'art de la région de Mana et sur des produits de tourisme fluvial. Deux types d'hébergement sont proposés (24 chambres et studios équipés tout confort).
Des espaces communs :
- Restauration: 1 carbet de 70 m² avec vue sur la Mana servira de lieu de restauration pour le petit déjeuner.
- Détente : un petit salon sera aménagé à l'étage (coin lecture +2 points d'accès à internet.
-Boutiques avec la vente d'objets artisanaux locaux: bois Saramaca - Boni- objets traditionnels Hmongs, poteries et colliers de perle amérindien.

Quoi ? : grâce aux aides financières, <u>3 emplois ont été créés</u>
<u>Différents matériels ont été financés</u>
-matériel de restauration, informatique, téléphonie
-menuiserie et mobilier, équipement chambres

Combien ? : Le coût total du projet s'élève à 1 365 607 €
Feder : 250 000 € Fonds privés (défiscalisation) 379 982 € : Porteur de projet : 735 625 € €
soit 18 % de fonds européen de développement régional.

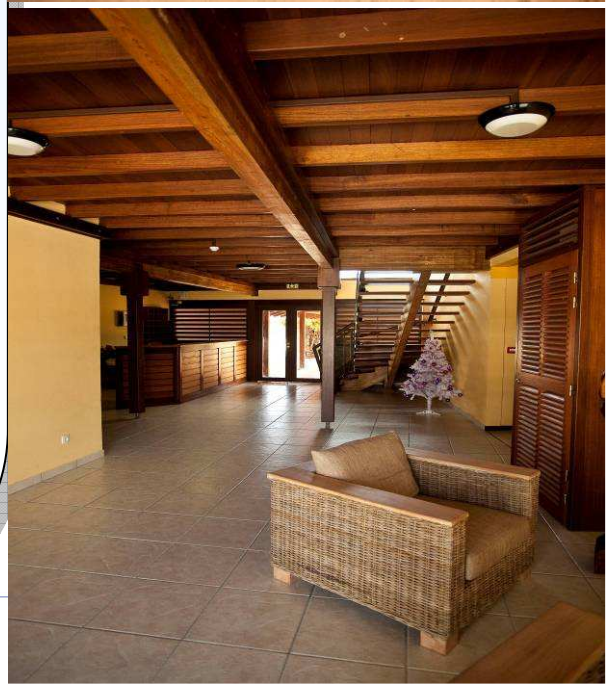

L’aménagement et l’extension du restaurant Le Pakira

Qui ? : le restaurant Le Pakira à Sinnamary

Pourquoi ? : Ce projet vise un triple objectif :
1/ augmenter la capacité d'accueil d'un lieu de gastronomie locale réputé dans la perspective de l'augmentation de son activité ;

2/ offrir un équipement original et ludique pour la population et les touristes ;

3/ assurer l'accès de cet équipement aux personnes handicapées ou à mobilité réduite
L'arrivée prochaine des personnes appelées à travailler et à exploiter le site de lancement des fusées Soyouz va générer une demande importante en terme d'offre touristique.
Le projet d'aménagement du restaurant Le Pakira s'inscrit dans cette dynamique. Il souhaite répondre à cette demande et valoriser le patrimoine gastronomique guyanais en offrant un cadre particulièrement agréable, en relation directe avec le fleuve.

Quoi ? : grâce aux aides financières, 4 emplois en CDI ont été maintenus (serveuse, cuisinier, femme de ménage, plongeuse)
<u>Différents travaux ont été financés</u>
-Aménagement du ponton flottant, du restaurant
-Frais de maitrise d’œuvre

Combien ? : Le coût total du projet s’élève à 260 746 €
Feder : 78 223 € Région : 39 111 € : CNES : 39 111 €
Porteur de projet : 104 298 €
30 % de fonds européen de développement régional.

L’aménagement de la ZAC Saint-Maurice

Qui ? : la zone d’aménagement concerté de Saint-Maurice située à Saint-Laurent

Pourquoi ? : Réalisée par la SENOG (société d’économie mixte du nord-ouest guyanais), la ZAC Saint-Maurice répond à un besoin de logements afin de rattraper le retard en infrastructures. D’une étendue de 400 hectares, elle accueillera 20 000 habitants et près de 4000 logements collectifs, individuels ainsi qu’en accession à la propriété.
2 à 3 groupes scolaires, 1 lycée, 1 collège sont également prévus.
C’est une véritable « petite ville » qui sera construite à l’horizon 2015.

Situation géographique :
Le long de la route des Vampires

Quoi ? : grâce aux aides financières,
Différents travaux ont été financés
-Réseaux primaires (eaux potable, eaux usées, eaux de pluie, électricité)
-Aménagement de la route

Combien ? : Le coût total du projet s’élève à 22 M €
Feder : 5 M €
Soit 22 % de fonds européen de développement régional.

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires-DAEU

Qui ? : Diplôme d'accès aux études universitaires – option Littéraire juridique et sciences humaines (DAEU-A) Saint Laurent du Maroni.

Pourquoi ? : le DAEU-A est une chance donnée à ceux qui ont quitté le système scolaire sans diplôme, en particulier les jeunes (le taux avoisine les 30%). Proposé uniquement par les services de Formation continue de l'IUFC*, ce diplôme est notamment la porte d'entrée à une poursuite d'études dans le domaine des lettres, sciences humaines, sciences juridiques, ainsi qu'en IUT ou en BTS ; Il ouvre également la voie à l'insertion ou à la promotion professionnelle, de même permet une préparation aux concours administratifs. Pour assurer une meilleure équité territoriale d'accès à la formation, et pour répondre à la forte demande sociale sur le bassin de l'ouest, une subvention du FSE a été attribuée pour accompagner 20 personnes sur une formation en cycle long. La durée est de 245 heures sur 16 mois. Elle a débuté le 10 janvier et s'achèvera le 30 juin 2012.

Situation géographique :
Ecole Elisée Giffard, 30 avenue du Lieutenant Colonel Chandon à Saint-Laurent du Maroni

Quoi ? : Les publics concernés par ce diplôme sont les demandeurs d'emploi, publics défavorisés, bénéficiaires des minima sociaux, salariés, jeunes, femmes, migrants, et salariés en emplois précaires.
La préparation du DAEU A peut viser différents objectifs en fonction du projet personnel de chaque candidat :
- Acquérir les connaissances et raisonnements indispensables à toutes formations continues pouvant conduire à une poursuite d'études dans un établissement de l'enseignement supérieur ;
- Elever le niveau de culture générale nécessaire de toute personne qui désire occuper au mieux sa place dans l'entreprise, en particulier en développant ses aptitudes à la communication ;
- Donner à chacun des possibilités de reconversion en développant ses capacités à raisonner.

Combien ? : Le coût total du projet s'élève à 47 849 €
Fse : 35 887 € Région : 11 962 €
75 % de fonds social européen

*IUFC : Institut Universitaire de Formation Continue (IUFC) de l'Université des Antilles & de la Guyane (UAG)

Les formations du RSMA GUYANE
REGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTE

Faciliter l'insertion de jeunes adultes dans la vie active par une formation socio-éducative et professionnelle

- **Qui** ? : Le RSMA Guyane est une formation administrative qui dispense, dans un cadre militaire, une formation militaire, citoyenne, scolaire et professionnelle. Seul organisme à assurer, de manière continue, une formation professionnelle rémunérée dans l'ouest Guyanais, il s'adresse à une population fortement pluriethnique, en majorité en situation de précarité.

- **Pourquoi** ? : La formation globale proposée par le RSMA est fondée sur la rupture que suppose l'acte de volontariat et la vie en internat dans une enceinte militaire. Le programme de formation repose sur l'acquisition de pré requis dans les domaines du savoir être, du savoir et du savoir faire. Le PO FSE objectif Convergence accompagne la mise en œuvre de ces formations qui sont une vrai solution de sortie vers l'emploi.

- **Quoi ?** : grâce aux aides financières, plusieurs filières de formation sont ouvertes aux jeunes, dans les métiers du bâtiment - Travaux publics - Métiers du bois - Métiers du transport – Agent de prévention et de sécurité - Secrétariat et bureautique - Aide guide en milieu Guyanais - Métiers de la restauration - Entretien des espaces verts - Agent magasinier..
- Plus de 400 jeunes sont accompagnés chaque année.

- **Combien** ? : Le coût total du projet s'élève à 2 333 333 €
  FSE : 1 600 000 € Ministère de l'Outre-Mer : 533 333€
  soit 75 % de fonds social européen.

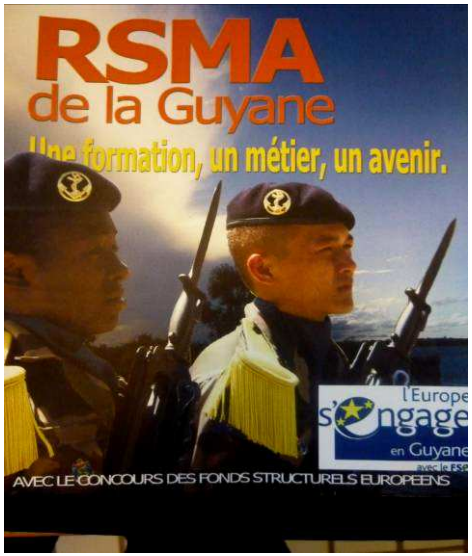

Une formation fondée sur la pédagogie militaire assurant l'acquisition de compétences professionnelles à des jeunes de 18 à 25 ans pour de meilleures chances d'insertion dans la vie active.

La micro centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin

Qui ? : la micro centrale hydroélectrique de Saut Maman Valentin à Mana

Pourquoi ? : : Le projet présenté par la société Ingénierie Guyanaise/Voltalia concerne la réalisation d'une centrale hydro électrique au fil de l'eau sur le fleuve Mana au nord ouest du département de la Guyane à 50 km Cette centrale sera installée sur le saut Maman de Saint Laurent du Maroni et 8 km de Mana.
Valentin en amont du pont de saut Sabbat et produira en temps réel selon le débit du fleuve sans stockage d'eau. La construction d'un seuil de 210 m permet de remonter la ligne d'eau naturelle créant ainsi une chute de 3.6 m.
3 pré barrages perpendiculaires au seuil sont prévus afin de permettre le libre passage des pirogues et le déplacement des espèces migratoires.
Le fonctionnement des 3 turbines assurera une puissance maximum brute de 4 485 KW.
La centrale sera raccordée au poste source d'Organabo par voie souterraine sur 8 km puis par voie aérienne sur 17 km.

Quoi ? : la production hydroélectrique de cette centrale permettra d'alimenter plus de 6 000 foyers soit environ 21000 personnes tout en évitant environ 1972 Tonnes d'Equivalent Pétrole (TEP) par an (estimation : 0,06 TEP nécessaires pour produire 1 MWh), ou encore 25 200 Tonnes de dioxyde de carbone (gaz à effet de serre) non rejetés dans l'atmosphère.

Combien ? : Le coût total du projet s'élève à 17 598 217 €
Feder : 2 M € Défiscalisation 6 511 340 € Porteur de projet : 9 086 876 €
Soit 48 % d'aides dont 11 % de fonds européen de développement régional

Visite de la Commune d'Awala-Yalimapo
Groupe d'Action Locale du Nord-Ouest

Qui ? : Commune d'Awala-Yalimapo,

Pourquoi ? : La commune d'Awala-Yalimapo met en oeuvre une stratégie de développement touristique autour des richesses patrimoniales et culturelles de la communauté Kalin'a, ainsi que naturelles du littoral guyanais.

Par ces investissements, mis en oeuvre selon une approche intégrée propre à LEADER, l'objectif affirmé est le développement touristique orienté vers une valorisation raisonnée de l'environnement et de l'artisanat, dans le respect et le soutien aux références identitaires.

Quoi ? :

Cette stratégie soutenue dans le cadre de l'axe IV du Programme de développement rural par le Groupe d'Action Locale de l'Ouest s'appuie sur quatre volets principaux :

· La mise en place d'équipements et d'aménagements structurants,
· La transmission des savoirs par la mise en place de chantiersécoles,
· Le maillage de l'offre touristique en lien avec ces équipements, par l'appui à la formalisation d'opérateurs privés,
· Une politique d'attractivité autour d'évènements.

Combien ? : Plusieurs opérations sont financées par le FEADER et émargent aux dispositifs de soutien à la valorisation des patrimoines naturels et culturels, au tourisme et au micro-entrepreneuriat :

· Valorisation d'un savoir traditionnel : le carbet communautaire
Coût total : 11374 € / FEADER : 9350 € / Département : 1650 €

· Recueil et transmission de la mémoire musicale
Coût total : 10000 € / FEADER : 3825 € / Département : 675 €

· Paysagement d'espace public à Yalimapo
Coût total : 71901 € / FEADER : 55004 € / Région : 9706 €

· Inventaire participatif du patrimoine culturel
Coût total : 148000 € / FEADER : 40800 € / DRAC : 100000 € / Département : 7200 €

· Journée du Manioc
Coût total : 19000 € / FEADER : 14450 € / Région : 2550 €

Transmission des savoirs et savoir-faire

Valorisation des patrimoines culturels

Attractivité touristique

Village de Javouhey : mobilisation d'une ressource en eau superficielle

Qui ? : Commune de Mana

Pourquoi ? : Du fait d'une activité volumique significative en isotopes radioactifs décelée dans l'eau issue du forage de Javouhey, des recommandations de restrictions d'usage de cette eau à des fins de consommation ont été adoptées. La commune a donc souhaité mobiliser une nouvelle ressource en eau potable pour alimenter ce village, afin de s'affranchir d'approvisionnements d'urgence d'eau potable en citernes. Un des objectifs de cette opération est de pouvoir distribuer cette nouvelle ressource aux habitants aussi rapidement que possible.

Quoi ? : Le projet a consisté à installer une station compacte de traitement à Javouhey, transportable par container et « prête à l'emploi ». Elle sera raccordée en sortie au réseau existant de Javouhey via le château d'eau en place, et sa capacité de production permettra d'alimenter le village de Javouhey.

Au regard des exigences courantes des stations compactes de traitement des eaux, l'ensemble des analyses a confirmé la potabilisation potentielle de l'eau de l'Acarouany et la possibilité d'utilisation de tels dispositifs de traitement. La radioactivité et les concentrations en pesticides mesurées demeurent inférieures au seuil de détection et inférieures aux limites de qualités.

L'eau brute de surface retenue a été l'eau de la rivière Acarouany.

Combien ? :

Compte tenu de l'enjeu de santé publique, l'opération, d'un coût total de 870000 €, a bénéficié de financements publics à hauteur de 95% décomposés en :

702 525 € de FEADER, soit 80 %

93 975 € du Département,

30 000 € du Ministère de l'Outre-Mer,

43 500 € d'autofinancement communal.

Prise d'eau sur l'Acarouany

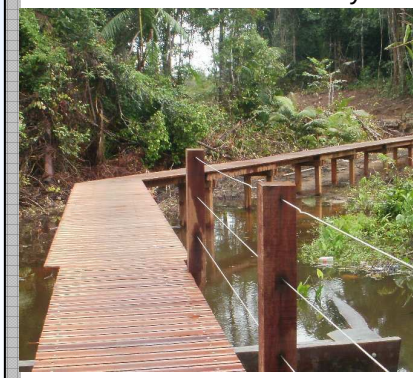

Equipement prise d'eau

Acheminement à Javouhey